VENTES POUR TAXES

(Suite de la 3me Page)

NELSON TURNER—
No. 1579—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $3.30

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 37-39 dans l'Ilet No. Fol. 270, borné par le Leesburg Public Road, mesurant chacun 40 pieds de face à la Public Road sur 160 pieds de profondeur.

CARL VENTERELLO—
No. 492—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $17.60

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 1er District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 21 dans l'Ilet No. 736, borné par les rues Scott, Cortez, Baudin et D'Hemecourt, mesurant 24 pieds 7 pouces de face à la rue Scott sur 100 pieds de profondeur.

MME W. S. WREN—
No. 1788—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $66.00

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 6me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 13 dans l'Ilet No. H. V. 42, borné par les rues Joseph, Coliseum, Perrier et Arabella, mesurant 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur.

GENERAL WOOD—
No. 1569—Pour taxes de ville de l'année 1911, montant à $4.40

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 5me District de la ville de la Nouvelle Orléans, désigné comme terrain No. 8 dans l'Ilet No. Fol. 272, la propriété vendu par le Dr. P. R. Puissan, mesurant 40 pieds de face à la rue Cutt Off sur 120 pieds de profondeur.

AVIS AUX
CREANCIERS HYPOTHECAIRES
DE LA VILLE DE LA
NOUVELLE ORLEANS
Bureau du Collecteur
de Taxes d'Etat,

Pour la Ville de la Nouvelle Orléans.

Conformément à la section 63 de l'acte No. 85 de 1888, et aux lois qui pourvoient à tels cas, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle Orléans, sur lesquelles n'auraient pas été payées les taxes de l'année 1911 et années précédentes que j'en commencerai la vente, à la porte de la Maison de Cour LUNDI, 24 mars 1913, et que nombre de portions de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à telles ventes. L'attention des créanciers hypothécaires est appelée spécialement sur ces annonces de ventes pour taxes, et ils sont prévenus d'avoir à prendre avant la vente, telles mesures qu'ils jugeront nécessaires pour protéger leurs droits.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.

Au dit jour je vendrai telles portions de chacune des propriétés spécifiées que me désignera chacun des débiteurs et dans le cas où le dit débiteur ne désignerait pas une somme suffisante de propriétés, je vendrai tout de suite et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée de tout débiteur à un acquéreur quelconque pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. Les ventes se feront sans estimation au comptant contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la propriété, et en payant en outre 20 pour cent et les dépens et pénalités ajoutées.

A. G. RICKS,
Commissaire des Finances Publiques.

fév20,27mars6,13,20,24

VENTES A L'ENCAN

Par DANZIGER & TESSIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un demi intérêt indivis en un cottage double et un cottage simple, Nos. 228, 230 et 232 rue Olivier, entre l'avenue Pelican et la rue Delaronde.

Succession de Ellen McLaughlin, épouse de Geo. Garey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,242 — Par Danziger & Tessier, C. A. Tessier, encanteur; bureau 134 rue Carondelet, JEUDI, le 13 mars 1913, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 Baronne, sera vendue à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la sus-dite cour, Division D, daté le 31 janvier 1913, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le Demi Intérêt Indivis en la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos. 228, 230 et 232 rue Olivier, comprenant un cottage double et un cottage simple, situés dans le Cinquième District de cette ville dans l'Ilet, borné par les rues Olivier, Delaronde, Vallette et Avenue Pelican, désignés comme terrains 8 et 9 sur un plan par d'Hemécourt, voyer, daté le 18 avril 1856, et déposé dans le bureau de A. Chiapella, notaire dans cette ville, les dits terrains sont adjacents et mesurent chacun 30 pieds de face sur la rue Olivier sur 160 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant; 10 pour cent au moment de l'adjudication et l'acquéreur s'assumera les taxes de 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication. Acte de vente devant M. S. Mahoney, notaire, aux frais de l'acquéreur.

fév9,16,23mars2,9,13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans — En vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. Fred J. Grace, régisseur du Bureau des Terres d'Etat, daté le onzième jour de février 1913 et en conformité de l'acte No. 55 des actes de l'Assemblée Générale de 1913, j'offrirai en vente, et vendrai à l'enchère publique à la porte principale de la Cour de la Paroisse d'Orléans (dans la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis) à la Nouvelle Orléans, Louisiane, Samedi 22 mars 1913 à 11 heures a. m., au dernier et plus offrant enchérisseur, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain carré de terre désigné comme carré No. 766, borné par les rues Bernadotte, Vénus, Aglaé et Washington.

Conditions de la Vente—Comptant.

Pas moins de trois cents dollars.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Baton Rouge, Lne., 11 février 1913.
Approuvé par
FRED J. GRACE,
Régisseur du Bureau des Terres d'Etat.

fév15,22mars1,8,15,22

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office 625 F St. Washington

VENTES A L'ENCAN

Par W. H. FITZPATRICK

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de succession.

Maison simple à deux étages No. 1663 rue Chippewa.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, bureau No. 904 rue Gravier.—JEUDI, le 27 mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. — En vertu de deux ordres de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la Paroisse d'Orléans, les deux datés le 21 février 1913; un dans l'affaire de la succession de John Whaling, No. 102,216, du dossier de la dite cour, et l'autre dans l'affaire de la succession de Mary E. Roth, épouse décédée de Patrick F. Haggerty, No. 102,727, du dossier de la dite cour; je procéderai à vendre à l'enchère publique au plus offrant enchérisseur, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chippewa, Annonciation, Market et Félicité, désigné par le numéro "Quinze" et mesure trente (30) pieds de face à la rue Chippewa sur cent cinquante cinq (155) pieds, neuf (9) pouces et deux (2) lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une maison simple à deux étages 1663 rue Chippewa, contenant deux chambres en haut et trois chambres et cuisine en bas, ainsi qu'une écurie et un hangar.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur, à un et deux ans, avec intérêt au taux de 7 pour cent par an sur les payements déférés et lien et privilège de vendeur et hypothèque les garantissant, avec toutes les clauses usuelles de sécurités, et l'assumation par l'acquéreur de toutes les taxes pour l'année 1913 en sus et en plus du prix d'adjudication. Un dépôt de dix pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de la vente. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur qui payera pour tous les certificats devant Andrew Hero, Jr., notaire.

W. S. HERO, Avocat.

fév23mars2,9,16,23,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de succession.

En vertu de deux ordres de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la Paroisse d'Orléans, les deux datés le 21 février 1913, undans l'affaire de la succession de John Whaling, No. 102,216, du dossier de la dite cour, et l'autre dans l'affaire de la succession de Mary E. Roth, épouse décédée de Patrick F. Haggerty, No. 102,727, du dossier de la dite cour, je procéderai à vendre à l'enchère publique au plus offrant enchérisseur, VENDREDI, le 7 mars 1913 à 10 heures 30 a. m., sur les lieux No. 1663 rue Chippewa près de la rue Félicité, la propriété ci-après à savoir:

Un camion, un wagon à ressorts, un tombereau, 4 mulets, un cheval, un lot de harnas et un lot d'effets mobilier.

Conditions—Comptant contre livraison immédiate.

W. H. FITZPATRICK,
Encanteur.
Bureau 904 rue Gravier.

W. S. HERO,
Avocat.

fév23mars2,7

PAR ALBERT PAUL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 610 rue David, près Toulouse.

Samuel Madison et als, vs. Henry Carter et als.

No. 102,088 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, Bureau No. 311 rue Baronne — JEUDI, le 27 mars 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. — En vertu d'un jugement lu et rendu en cour siégeante le 14 février 1913, et signé en cour siégeante le 20 février 1913 par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour effectuer un partage dans l'affaire ci-dessus intitulée à savoir:

Un certain terrain et améliorations qui s'y trouvent, etc., situe dans le Deuxième District de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'Ilet 541, borné par l'avenue Carrollton, et les rues Toulouse, David et St. Pierre, lequel dit terrain est désigné par le No. 23 sur un plan par Piquet & Crannon, voyers, déposé dans le bureau de W. H. Peters, notaire dans cette ville, comme plan No. 45, et mesure 30 pieds de face sur la rue David, sur une profondeur de 120 pieds, 6 pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations consiste en un cottage simple, toit en ardoises, citerne, etc., connu comme No. 610 rue David.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devra assumer les taxes pour l'année 1913. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, devant Rolla A. Tichenor, notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.

fév23mars2,9,16,23,27

Par LOUIS HUFFT

ANNONCE JUDICIAIRE.

Successions de Frank Helm et de Mme Margaret Elizabeth Klink, épouse prédécédée du dit Frank Helm.

No. 103,300 — Cour Civile de District, Di- ..... vision C — Consolide. ... .

Propriétés de valeur d'un bon rapport, dans le Sixième et Septième District.

Nos. 2909 et 2911 rue Colisée
Nos. 3813 et 3815 rue Magasin

PAR LOUIS HUFFT, Encanteur, Bureau 808 rue Perdido — JEUDI le 27 mars 1913 à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, à midi; en vertu et suivant un ordre rendu le 20 février 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites à savoir:

1er. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Sixième, Septième, Prytania et Colisée, et désigné comme terrain No. vingt et un sur un plan dressé par Heidin et Schlarbaum, voyers, et déposé dans le bureau de James Graham, notaire, dans et pour cette paroisse, et le dit terrain mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Colisée, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles M. A. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, étant désignées par les Nos. 2909 et 2911 rue Colisée.

2. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Magasin, Camp, Peniston et General Taylor, désigné par le No. quinze sur un plan dressé par A. De Armas, voyer, daté le 16 février 1883 sur un croquis duquel est annexé à un acte de vente passé devant E. Grima, notaire dans et pour cette paroisse, le 18 juin 1883, lequel dit terrain mesure 32 pieds 5 pouces de face à la rue Magasin, 32 pieds 1 pouce et 2 lignes de largeur dans le fond, sur 119 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles tout en M. A., suivant le dit plan. Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent étant désigné par les Nos. municipaux 3813 et 3815 rue Magasin.

Termes et Conditions—Comptant; l'acquéreur ou les acquéreurs devront assumer en plus de leur offre les taxes de ville et d'état pour l'année 1913 et faire aussi au moment de l'adjudication un dépôt de dix pour cent du prix d'adjudication; l'acte ou les actes de vente devant être passés devant Alphonse J. Cuneo, notaire dans et pour cette paroisse, aux frais des acquéreurs.

LOUIS HUFFT, Encanteur.

J. B. ROSSER, JR., 808 rue Perdido.
Avocat. fév23mars2,9,16,23,27.

VENTES A L'ENCAN

Par RAMSEY & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Partage sans limite ou réserve

Cottage double, contenant 4 chambres, Nos. 2425-27 rue St. Thomas, entre les rues Première et Seconde

John Michel, Exécuteur Testamentaire, vs. Joséphine Ehrhard et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,409 — Division B — JEUDI, le 27 mars 1913 à midi sera vendue à l'enchère publique par Ramsey & Danziger, à la Bourse No. 311 rue Baronne, conformement et en vertu d'un jugement de l'Hon. Fred D. King, juge de la sus-dite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, le dit jugement lu et rendu en cour siégeante le 13 février 1913 et signé en cour siégeante le 19 février 1913 et qui m'a été adressé, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le numéro 8 dans l'Ilet borné par les rues St Thomas (anciennement Fulton), Seconde, Première et Chippewa, sur un plan dressé par H. Moelhausen, architecte et ingénieur civil, daté le 24 février 1846, déposé dans le bureau de W. J. Castell, ancien notaire, dans le livre de plans No. 1, lequel terrain mesure 28 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue St. Thomas, la même largeur dans le fond, sur une profondeur de 113 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté de la ligne vers la rue Seconde et 113 pieds 8 pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Première.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a en un et deux ans, devant être représenté par billet ou billets de l'acquéreur, portant 7 pour cent d'intérêt par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement; devant être garantis par hypothèque et clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devra déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, devra payer les taxes de 1913, l'acte de vente, devant Félix J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur.

A. D. DANZIGER, Avocat.

fév23mars2,9,16,23,27

Par STERN & GUMBEL, Ltd.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur.

American Brewing Co. vs. James W. Cunningham Co., Ltd.

No. 99,856 — Cour Civile de District, Division D.

Au plus offrant enchérisseur, le contenu de la Buvette et Epicerie de James W. Cunningham Co., Ltd., consistant d'accessoires de buvette, marchandises en stock, trois caisses enregistreuses, balances, comptoirs, réservoirs à huile, verrerie, fontaine à eau, coffre-fort en fer, pendule, réfrégirateur, machine à découper, éventails électriques, étagères, balance (Fairbanks), etc., etc., suivant l'inventaire enregistré.

A l'encan JEUDI, 6 mars 1913 à 11 heures a. m., sur les lieux Nos. 700-16 à l'angle des rues Dryades et Girod. Par Stern & Gumbel, Ltd., Léonard L. Stern, encanteur, vendra à l'enchère publique au plus offrant enchérisseur, en vertu d'un ordre signé le 13 janvier par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée les effets mobiles ci-après décrits à savoir:

Le contenu de l'entreprise ci-dessus mentionnée, suivant l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant: Marchandises devant être immédiatement déplacées.

STERN & GUMBEL, LTD.,
Encanteurs.

JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LANDRY, E. M. HEATH,
Avocats pour le receveur.

fév23mars2,6

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Beer Mayer & Co. vs. Ulyssus Laurent.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans — No. 54,306 — En vertu d'un writ de fieri Facias qui m'a été adressé par l'Hon. Juge Wynne Rogers, de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepot Nos. 727 à 731 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 11 mars 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent située dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 136, borné par les rues Annonciation, Laurel, Bellecastle et Dufossat désignée comme terrain No. 15 et mesurant 30 pieds de face sur la rue Laurel et cent dix pieds de profondeur. Acquis par Ulyssus Laurent de James Wilton suivant acte devant. G. G. Kronenberger, notaire, le 31 mai 1901, enrégistré dans le livre des aliénations 183 folio 413.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulé et numéroté.

Conditions—Comptant.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

SOL WEISS,
Avocat pour le demandeur.

fév9,16,23mars2,11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Singer et Sokolsky vs. Frank C. Camille.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 55,997 — Dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée je procéderai à vendre à l'enchère publique devant la nouvelle bâtisse de Cour rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, le 5 mars, 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, ou de quelque façon qui en dépendent situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par la lettre B dans l'Ilet 1053, borné par les rues Miro, Galvez, Annette et Allen, sur un croquis annexé à un acte passé devant F. J. Aleix, notaire, le 3 septembre, 1902, une copie duquel est annexé à un acte de vente passé devant J. G. Eustis, notaire, le 24 janvier, 1906. Le dit terrain s'étend à une distance de cent vingt pieds de l'encoignure de la rue Annette, et mesure trente pieds de face sur la rue Miro, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante pieds.

Cette vente sera sujette à tous les droits de Harvey Singer, acquis en vertu de la vente qui lui a été faite de la dite propriété par un acte passé devant F. J. Dreyfous, notaire, le 29 mars, 1911, enrégistrée dans le Bureau des Aliénations, livre 242, folio 147, et elle sera aussi sujette à une certaine hypothèque de soixante quinze dollars, enrégistrée dans le livre 841, folio 222, du bureau d'Hypothèque, le 31 janvier, 1906.

P. McGILL,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.

A. D. DANZIGER,
Avocat pour les demandeurs.

fév2,9,16,23mars4

Succession de Joséphine Anderson, veuve de Cyrus S. Morris.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,710 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Willis Anderson, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.

OLIVER S. LIVAUDAIS, Avocat.
21fév21,25mars2

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de moules, traverses (ties) accessories, etc., meubles de bureau et dactylographe, etc.

F. H. G. Fry, Agent, vs. Universal Concrete Tie Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 101,807 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-dessous designés, JEUDI, 27 février 1913, à 10 heures 30 a. m., la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans mon entrepôt rue St. Anne entre les rues Royale et Chartres.

Un lot de moules, traverses (ties) tréteaux, supports, leviers de fer, outils, formes, coussins, ciment, accessoires, etc., suivant l'inventaire ainsi qu'un lot de tables, chaises, livres, etc., etc., 1 dactylographe "Underwood No. 5".

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

GEORGE JANVIER et T. S. WALMSLEY,
Avocats pour le demandeur.

fév 13,16,21,27

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriétés de valeur améliorées du Quatrième District

Portant les Nos. municipaux 3212 et 3214 rue S. Rampart, entre les rues Harmonie et Toledano.

Dryades Building and Loan Association vs. Mme Mary Payne Wells, épouse de William Henry Wells.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No. 102,649 — En vertu d'un ordre de vente daté du 9 janvier 1913 qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 27 février 1913, à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain ou parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, y compris la maison double en bois avec toit en ardoises Nos. 3212 et 3214 rue Rampart, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet No. 279 anciennement Ilet No. 96, borné par les rues S. Rampart (anciennement St. Denis), Dryades, Harmonie et Toledano, désigné par le No. 11 sur un croquis de voyer fait par A. B. Dawis, ingénieur civil, daté le 5 décembre 1905, une copie duquel dit croquis est annexée à un acte passé devant H. L. Loomis, Jr., notaire, daté le 27 décembre 1905; dit terrain ou parcelle de terre commençant à un point quatre vingt douze pieds, six pouces et une ligne du coin des rues Harmonie et S. Rampart et mesurant d'après le sus dit croquis trente huit pieds, un pouce et deux lignes de face à la rue S. Rampart, trente neuf pieds sur la ligne du fond, sur une profondeur sur la ligne de côté séparant le dit terrain No. 11 du terrain No. 10 de cent vingt pieds et sept lignes, une profondeur sur la ligne de côté opposé de cent vingt pieds, quatre pouces et deux lignes, le dit terrain ouvrant sur la ligne de côté vers la rue Harmonie sur une allée de trois pieds, quatre pouces et sept lignes de largeur sur la rue Rampart, trois pieds et cinq lignes de largeur dans le fond et s'étendant de toute la longueur du dit terrain No. 11.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

JOS. F. WALTON,
Avocat pour le demandeur.

jan24,25,31fév7,14,21,27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux terrains de valeur dans le Sixième District sur la rue Robert, entre les rues Magnolia et S. Robertson (dans le carré de la rue Soniat).

Alphonse Noble vs. Thomas D. Flynn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,210 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 6 mars 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situés dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 617, borné par les rues Robert, Magnolia, Soniat et S. Robertson, désignés par les lettres Q et R sur un plan d'Edgar Pillé, voyer, daté le 2 août 1909 annexé à un acte de C. L. Weis, notaire, daté le 6 octobre 1912, lesquels dits terrains sont adjacents et mesurant chacun, trente pieds, trois pouces et trois lignes de face à la rue Robert sur cent pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

JOSEPH LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur.

jan31fév7,14,21,28mars5,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Sixième District, à savoir:

1. Un demi ilet mesurant 152' 6" sur la rue Audubon, 200' 4" sur la rue Jeannette, 152' 6" et 6½"' sur la ligne de la Propriété Foucher ou Place Audubon et 195' 5" et 4"' sur la ligne le divisant de l'autre moitié de l'ilet.

2. Deux terrains sur la rue Audubon (dans le carré des rues Jeannette, Birch et Audubon) mesurant chacun 30' 6" sur 120'.

Jackson Brewing Company vs. Mme Pauline O. Grego.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,303 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. La moitié de l'Ilet No. 21 formé des terrains un, deux, trois, cinq, treize et quatorze, mesurant cent cinquante deux pieds six pouces de face sur la rue Audubon, deux cents pieds, quatre pouces de face sur la rue Jeannette, cent cinquante deux pieds, six pouces, six lignes et demie sur la ligne de la Propriété Foucher ou Place Audubon et cent quatre vingt quinze pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne la divisant de l'autre moitié du dit Ilet, lequel Ilet est borné par les rues Audubon, Jeanette, Birch et Place Audubon.

2. Les deux terrains désignés par les numéros 7 et 8 de l'Ilet No. 628, désignés par les Nos. 7 et 8 et adjacents l'un l'autre, mesurant chacun trente pieds, six pouces de face sur la rue Audubon sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, le dit ilet étant borne par les rues Audubon, Birch, Green et Place Audubon.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LANDRY et EDWARD M. HEATH,
Avocats pour le demandeur.

fév8,10,14,21,28mars7,12,13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District portant le No. municipal 4841 rue Tchoupitoulas, coin de la rue Lyon (dans le carré des rues Jersey et Upperline).

New Orleans Brewing Company vs. Succession de William Spilmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,180 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars, 1913, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 121, borné par les rues Tchoupitoulas, Lyon, Jersey et Upperline, formant le coin des rues Tchoupitoulas et Lyon, mesurant trente pieds quatre pouces de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur et face sur la rue Lyon de cent pieds entre lignes parallèles.

Le dit terrain étant la moitié du terrain original No. un, le tout d'après un plan dressé par M. Culmsieg, voyer, daté le 11 avril 1853 et déposé dans le bureau de E. Commagère, ancien notaire dans cette ville.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

McCLOSKEY & BENEDICT,
Avocats.

fév7,14,21,28mars7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un demi ilet terre de valeur dans le Sixième District mesurant 152' 6" sur la rue Audubon; 200' 4" sur la rue Jeannette; 152' 6" et 6½"' sur la ligne de la Propriété Foucher de la Place Audubon; 195' 5" et 4"' sur la ligne séparant l'autre moitié de l'Ilet.

Jackson Brewing Company vs. Mme Pauline O. Grego.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,304 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

La moitié d'un ilet de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 21, borné par les rues Audubon, Jeannette, Birch et Place Audubon, formé des terrains un, deux, trois, quatre, cinq, treize et quatorze, suivant le croquis fait par D. E. Seghers et fils, voyers, daté le 21 octobre 1908, et mesure d'après le dit plan cent cinquante deux pieds, six pouces de face sur la rue Audubon, deux cents pieds, quatre pouces de face sur la rue Jeannette (anciennement rue Wapping) cent cinquante deux pieds, six pouces et six lignes et demie sur la ligne de la Propriété Foucher de la Place Audubon, et cent quatre vingt quinze pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne la divisant de l'autre moitié du dit Ilet.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

JOHN P. SULLIVAN, ARTHUR LANDRY et EDWARD M. HEATH,
Avocats pour le demandeur.

fév8,10,14,21,28mars7,12,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District portant les Nos. municipaux 1726 et 1728 rue Bordeaux, entre les rues Baronne et Carondelet (dans le carré de la rue Upperline).

Willis H. Verneuille vs. Mme Philip Knight.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,724 — En vertu d'un writ de Fieri Facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 mars 1913 à midi la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains terrains avec tous les droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet désigné par le No. municipal 441, borné par les rues Bordeaux, Upperline, Baronne et Carondelet, désignés comme terrains Nos. sept et huit sur un croquis dressé par C. Uncas Lewis, voyer, et annexé à un acte passé le 11 mai 1903 devant William R. Ker, notaire, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Bordeaux sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

LEGIER & GLEASON,
Avocats pour le demandeur.

fév7,14,21,28mars7,13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée, du Quatrième District, portant le No. municipal 2226 rue Philip, entre les rues Liberté et Franklin.

Frank B. Twomey vs. Mme Olinska Lartique et George Leary, son mari pour l'autoriser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 102,993 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No.